Archives parlementaires

Renvoi aux comités de salut public et de la guerre de la demande des vétérans de ne pas avoir à payer de remplaçant dans le service de la garde nationale, lorsqu'ils font leur service dans leurs compagnies ou dans leurs bataillons respectifs, lors de la séance du 10 prairial an II (29 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi aux comités de salut public et de la guerre de la demande des vétérans de ne pas avoir à payer de remplaçant dans le service de la garde nationale, lorsqu'ils font leur service dans leurs compagnies ou dans leurs bataillons respectifs, lors de la séance du 10 prairial an II (29 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 102;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13568_t1_0102_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

L'ORATEUR : Les vétérans de la garde nationale parisienne viennent vous payer le tribut de leur reconnaissance; recevez leurs félicitations pour votre admirable décret, par lequel le peuple français reconnait l'existence de l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme.

Il n'appartenait qu'à des Législateurs vraiment républicains de prononcer un tel décret, aussi la République toute entière vous en prouve sa reconnaissance par cette foule d'adresses que vous recevez tous les jours.

Dans les fêtes que vous avez instituées est comprise celle de la vieillesse, elle nous fera trouver les consolations de vivre sous le ciel pur de la liberté, l'égalité et la fraternité.

Etre Suprême, protecteur des français, jouis de ton triomphe et de la gloire; les temps de l'imposture ont disparu comme l'ombre; le culte de l'homme est purifié, il ne sera consacré qu'à toi et à la patrie !

Que les tables des droits de l'homme descendues de la Montagne sainte soient conservées aux races futures; déjà les peuples de la terre vous admirent, bientôt ils sauront vous estimer. Nous pouvons vous assurer que la patrie reconnaissante, pour récompenser vos importants travaux, fera graver vos noms en caractères ineffaçables dans le cœur de tous les français. Les vétérans se multiplieront pour écraser les assassins et les traîtres, et prévenir les complots des lâches; ils feront un rempart de leur corps pour garantir les sauveurs de la France. Ils demandent la prompte punition des monstres qui ont attenté aux jours de Collot d'Herbois et Robespierre. Grâce soit rendue à cette Montagne sacrée qui travaille sans relâche au bonheur de tous; vous avez, Législateurs, tout fait pour nous, nous ferons tout pour vous.

Grâce soit rendue aux dignes mères qui ont porté et qui porteront dans leur sein des dépôts aussi précieux que les jeunes Bara et Agricola-Viala, son digne émule, dont la Convention a décerné les honneurs du Panthéon.

Grâce enfin soit rendue à tous nos défenseurs dans le cercle immense de la République française; l'Etre Suprême les accompagne, ils sont impérissables.

La sagesse et la vertu sont les compagnes des vieillards, vous les avez, Législateurs, honorés de la garde du Sénat, vous les avez rajeunis, le baume de la démocratie que vous faites circuler dans leurs veines, leur fera chérir la vertu et respecter les lois, nos âmes ne vieilliront jamais étant pétries par les mains de l'immortalité. Oui, nous conserverons jusqu'au dernier moment de notre vie, le titre glorieux de vétérans républicains, toujours unis de cœur et d'esprit avec nos frères de toutes les sections pour terrasser l'hydre de l'aristocratie, et déjouer leurs infâmes complots

Martyrs de notre divine liberté dont les simulacres reposent dans ce sanctuaire; nous n'oublierons jamais combien la route honorable que vous nous avez tracée rendra tous les hommes heureux; vous avez répandu votre sang pour nous, nous répandrons jusqu'à la dernière goutte du nôtre pour vous imiter et marcher sur vos pas, sur ceux qui vous succèdent et ceux qui vous succèderont dans la carrière glorieuse que vous avez préparée aux vrais républicains.

Nous sommes des français, nous ne serons jamais ingrats. Divine liberté ! Bonheur de l'homme sur la terre, que tous les peuples se réunissent pour te rendre hommage; les bienfaits que tu enfantes propagent une immense famille de frères qui te béniront éternellement en prononçant ce refrain chéri; Vive la République ! (1).

(*Applaudi*).

Les vétérans étaient accompagnés de leur instituteur et de leur médecin.

Leur instituteur assure la Convention, au nom de ses élèves, qu'il y avait, dans le cercle immense de la République 1 100 000 vétérans prêts à périr pour la Montagne sacrée, la liberté et la République, une, indivisible et impérissable; mais ces 1 100 000 intrépides républicains, a ajouté leur instituteur, désireroient que la Convention les dispensât de payer des citoyens pour se faire remplacer dans le service de la garde nationale, lorsqu'ils font le service dans leurs compagnies ou dans leurs bataillons respectifs. Renvoi de la demande aux comités de salut public et de la guerre (2).

9

Les citoyens composant le jury d'accusation du tribunal criminel du département de Paris expriment la part qu'ils ont prise aux alarmes et à la joie de la Convention. Ils promettent de surveiller toujours davantage, s'il est posible, les ennemis de la Société et de leur appliquer la loi qui l'en délivre (3).

L'ORATEUR : Citoyens représentans,

Lepelletier et Marat sont morts assassinés, Collot et Robespierre ont été sur le point de périr sous le glaive des assassins; ainsi le patriotisme le plus pur et le plus énergique, la sévérité des principes, l'abnégation de soi-même, le dévouement entier au salut de la République, sont, auprès des tyrans et de leurs suppôts, des titres certains pour être assassinés.

Quel fruit ces insensés attendent-ils donc de leur lâcheté ? Croient-ils en assassinant des hommes, qui nous sont chers, croient-ils nous décourager ! Est-il un seul français qui ne briguât l'honneur de mourir pour sa patrie ! Le sang de Lepelletier et celui de Marat n'ont-ils pas cimenté la République ! Si nous eussions perdu Collot et Robespierre, n'avions-nous pas encore la représentation nationale ! Comme l'a dit Robespierre, il n'est pas un de vous, il n'est pas un de nous qui n'eût juré, sur leurs corps sanglans, d'exterminer le dernier tyran.

Mais, Citoyens représentans, ne laissons pas même à nos féroces ennemis la cruelle satisfaction de se vanter que tel ou tel représentant

(1) C 306, pl. 1157, p. 12. Signé LE VASSEUR (présid.), JOURDAIN (quartier-maître).
(2) *Mess. soir*, n° 650.
(3) *P.V.*, XXXVIII, 185. *B^in*, 12 prair. (suppl^t); *Débats*, n° 617, p. 133; *J. Sablier*, n° 1348; *Ann. R.F.*, n° 182; *C .Eg.*, n° 650; *J. Paris*, n° 515; *J. Perlet*, n° 615; *Rép.*, n° 161; *Audit. nat.*, n° 614; *J. S.-Culottes*, n° 469; *M.U.*, XL, 174.